**Nouvelles d'Europe. Décembre 2012. N° 1250**

**Israël-Palestine: l’Europe laisse faire**

**François Vié.** Chronique hebdomadaire d’actualité sur l’Union européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9)

Les chroniques peuvent être écoutées et lues sur **nouvellesdeurope.com**

10 décembre 2012.

Le conflit israélo-palestinien s’éternise. Et l’Union européenne est impuissante. Pire l’Union européenne, par ses politiques, contribue à entretenir le statut-quo.

Le constat fait par l’Union est qu’Israël, par la poursuite de sa politique de colonisation, rend de plus en plus impossible les deux conditions indispensables à la constitution d’un Etat palestinien : d’une part que le territoire palestinien ne soit pas morcelé par les implantations de colons, et d’autre part que Jérusalem puisse être la capitale de deux Etats.

Le rapport annuel 2012, des consuls généraux européens en poste à Jérusalem, fait le point. Il décrit la recrudescence des constructions en Cisjordanie et à Jérusalem-Est et les violences commises par les colons. La population israélienne à Jérusalem-Est est maintenant double de la population palestinienne. Dans les territoires contrôlés par Israël en Cisjordanie, la population de colons est passée de 1 200 en 1972, à 110 000 en 1993 et 310 000 aujourd’hui. Ce rapport formule des recommandations visant à mettre fin aux investissements européens dans les colonies juives, à soutenir la présence des Palestiniens en Cisjordanie et à lutter contre la dégradation de leur situation.

Catherine Ashton, la « ministre des affaires étrangères » de l’Union a récemment rappelé « l’illégalité des colonies au regard du droit international ». Pour l’Europe elles «constituent un obstacle à l’instauration de la paix ; elles risquent de rendre impossible une solution fondée sur la coexistence de deux Etats »

Mais les actes de l’Union vont à contresens de ses constats et de ses affirmations de principe. Plusieurs pays européens, notamment les Pays-Bas, l’Allemagne, l’Italie, la République Tchèque sont hostiles à toutes condamnations officielles. Les recommandations des consuls ne seront pas suivies d’effets. Au contraire.

L’Union avait un projet avant 2009, de « rehaussement de ses relations » avec Israël. A la suite de l’intervention militaire d’Israël « Plomb durci » qui a causé 1400 morts dans le bande de Gaza, ce projet avait été abandonné. Il ressurgit. L’Union européenne va renforcer ses liens avec Israël par le biais de 60 nouvelles activités concernant le mouvement des personnes, l’agriculture, la sécurité, la coopération avec le concours des agences des plus importantes de l’Union européenne. Ce renforcement des relations avec Israël, alors que ce pays annexe progressivement la Palestine dans l’illégalité internationale, est jugé inopportun par des ONG, dont la fédération internationale des ligues des droits de l’Homme.

Les importations en Europe provenant des colonies israéliennes posent un problème particulier. Selon un rapport de 22 ONG rendu public le 30 octobre, elles sont en valeur 15 fois supérieures à celles des produits importés des territoires palestiniens. Ces importations confortent les colonies illégales et maintiennent le statut quo. De plus, elles sont présentées au consommateur européen comme « made in Israël », ce qui empêche le consommateur de les boycotter. Le rapport des ONG demande aux gouvernements européens de veiller à l’étiquetage correct des produits et d’envisager l’interdiction de l’importation des produits des colonies.

L’Europe a un intérêt stratégique à la résolution du conflit israélo-palestinien. La persistance de ce conflit handicape toute politique européenne vers les pays méditerranéens et du Moyen-Orient, alors que les changements dans les pays arabes sont le principal défi, après la crise, pour l’Union européenne. L’Union est le principal financeur de la Palestine. Elle est le principal partenaire commercial d’Israël. Elle a les moyens de pression nécessaires pour peser dans ce conflit. Mais elle ne le fait pas, paralysée par ses divisions internes.